

Réf: Dossier N° 098866

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PRO-IVOIRE CONSTRUCTION »

Siège social Grand-bassam, Grand-bassam, GRAND BASSAM
QUARTIER CONGO NON LOIN DE L'ECOLE CONGO, Lot
283/284, Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 29/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRO-IVOIRE CONSTRUCTION »

Objet : CONSTRUCTION DE TOUS TYPES BATIMENTS ET VRD, LOTISSEMENT, AMENAGEMENT FONCIER (TERRASSEMENT, ETC.), REPROFILAGE LOURD ET LEGER, OUVERTURE DE VOIES, REHABILITATION, VENTE DE TERRAINS, LOCATIONS D'ENGINS, FOURNITURES DE MOBILIERS DE BUREAU, MATERIELS INFORMATIQUES, SALUBRITES, TRANSPORT, AGRICULTURE, IMPORT-EXPORT, ENTRETIEN ET NETTOYAGE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Grand-bassam, Grand-bassam, GRAND BASSAM

QUARTIER CONGO NON LOIN DE L'ECOLE CONGO, Lot 283/284,
Ilot 5

Dirigeant(s) : M SALIMONU MUKARAM AHIPEAU ADELABU
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-GRDBSM-2022-B-7517 du 25/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°DU 19/08/2022 du 25/08/2022

